

15. Communiqué final
(Paris, 19 décembre 1975)

(Source : Ministère des Affaires étrangères).

TEXTE OFFICIEL

1. La Conférence sur la coopération économique internationale s'est tenue à Paris, au niveau ministériel, du 16 au 19 décembre 1975. Elle a réuni les représentants des 27 membres de la Conférence qui sont les suivants : Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Cameroun, Canada, C.E.E., Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Jamaïque, Japon, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pérou, République arabe d'Egypte, Suède, Suisse, Venezuela, Yougoslavie, Zaïre, Zambie. Les ministres délégués à la Conférence se sont félicités de la présence du secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

2. Les débats de la Conférence ont été ouverts par le président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing.

3. M. Allan J. Maceachen, secrétaire d'Etat du Canada aux Affaires étrangères, et M. Manuel Perez-Guerrero, ministre d'Etat du Venezuela pour les Affaires économiques internationales, co-présidents de la Conférence sur la coopération économique internationale, ont présidé la réunion ministérielle.

4. Les ministres délégués à la Conférence ont exposé leurs vues sur la situation économique internationale. Ils ont présenté des suggestions sur la façon dont les problèmes qu'ils avaient identifiés pourraient être résolus. L'attention a été appelée sur la situation difficile des pays les plus gravement touchés. Ils ont reconnu que la Conférence sur la coopération économique internationale fournit une occasion exceptionnelle d'aborder ces problèmes et de renforcer la coopération économique internationale, pour le bien de tous les pays et de tous les peuples.

5. La Conférence a décidé d'engager un dialogue international intensifié. A cet effet, elle a créé quatre Commissions (sur l'énergie, les matières premières, le développement et les affaires financières) qui se réuniront périodiquement pendant toute l'année 1976. Il a été convenu que chacune des quatre Commissions comporterait quinze membres, dont dix représentant des pays en développement et cinq représentant des pays industrialisés.

6. Les Commissions commenceront leurs travaux le 11 février 1976. La préparation pour les travaux des quatre Commissions fera l'objet d'un examen au cours d'une réunion des co-présidents de la Conférence et des quatre Commissions, après consultation des autres participants à la Conférence. Cette réunion aura lieu le 26 janvier 1976, dans le cadre des orientations générales indiquées aux paragraphes 10 à 14 de la Déclaration finale de la deuxième réunion préparatoire qui ont été approuvées par la Conférence.

7. La Conférence est convenue que les Commissions seront composées des participants suivants :

- Energie : Algérie, Arabie Saoudite, Brésil, Canada, C.E.E., Egypte, Etats-Unis d'Amérique, Inde, Irak, Iran, Jamaïque, Japon, Suisse, Venezuela, Zaïre ;